



Air France

A vos côtés, *Techniciens, Maîtrises, Cadres*



Octobre 2023



Transformation de la prime PFA en jours de congés

Lors du CSEEI de septembre, la Direction de la DGI a annoncé sa décision unilatérale (sans accord ni consultation des organisations syndicales) :



Ne pas permettre la transformation de la prime PFA en jours de congés sur l'exercice 2024

Cette décision fait écho aux difficultés rencontrées, suite à un manque d'effectif par rapport à la charge prévisionnelle d'activité.

⇒ Pour la **CFE-CGC** cette décision devrait appartenir aux managers, et être prise au plus près du terrain.

La direction souhaite développer les pratiques managériales afin de donner plus de latitude aux managers et aux équipes dans le développement de leur autonomie.

Cette décision va donc à l'inverse de l'objectif recherché et **fragilise la fonction managériale** en retirant un levier de décision et de motivation.

L'organisation de l'équipe est de la responsabilité du manager de proximité.

Le DRH DGI n'aurait-il pas confiance en sa ligne managériale ?

Contactez votre équipe CFE-CGC DGI via le mail : cfecgc.dgiory@gmail.com

Notre site : CFE-CGC Air France



Adhésion :-)